

La contribution des *boulés* Malcolm et Jean Deschênes quant à l'avancement économique du début de la colonisation au Bas-Saguenay

Partie 1

Par : Gervais Deschênes, Ph. D. (2034)

« La généalogie apparaît comme
un processus volontaire de
transmission de la culture ».

— Fernand Harvey (1943—)

Généalogie de Malcolm et Jean Deschênes^{1 2}

Pierre Miville dit le Suisse (1602–1669)
époux de Charlotte Maugis (date inconnue–1676)
Mariage vers 1631 à Brouage, France

Jacques Miville Deschênes (1639–1688)
époux de Catherine de Baillon (1645–1688)
Mariage le 12 novembre 1669 à Notre-Dame (Québec)

Charles Miville Deschênes (1677–1758)
époux de Marthe Vallée
Mariage le 28 août 1702, à Rivière-Ouelle, Kamouraska

François Miville Deschênes (–1764)
époux de Catherine Saucier (date inconnue–1765)
Mariage le 21 février 1746,
à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska

Charles-François Miville Deschênes (1749–1815)
époux de Charlotte Dubé (date inconnue–1781)
Mariage le 7 janvier 1771,
à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska

Jean-Baptiste Miville Deschênes (1776–1816)
époux de Marie-Euphrosine Rouleau (1773–1815)
Mariage en 1^e noce, le 13 février 1797,
à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska
Mariage en 2^e noce, le 26 février 1816,
à Charlotte Fortin, Malbaie, Charlevoix

↓ ↓

Malcolm dit Marc
Deschênes
(1809–1893)
époux de Cécile Riverin
Mariage le 8 nov. 1842
à La Malbaie, Charlevoix

Jean
Deschênes
(1812–1888)
époux de Mary McLaren
Mariage le 11 octobre 1838
à l'église presbytérienne de
St-Andrew à Québec

Préparé par Diane Dufour, GFA / Gervais Deschênes

Dans cet article à saveur généalogique³, nous présentons une interprétation sociohistorique ainsi qu'un bref regard théologique au sujet de deux ancêtres remarquables ayant été des acteurs prépondérants à l'avancement économique par l'exercice de la fonction sociale des *boulés* pendant la période préindustrielle du XIX^e siècle. Il s'agit des frères Malcolm et Jean Deschênes considérés comme des pères d'unités familiales souches de la communauté naissante de Chicoutimi durant le défrichement et de l'exploitation forestière du début de la colonisation au Bas-Saguenay. Avec l'apport initial de la Société des Vingt-et-Un⁴, les élans hardis du peuplement au Bas-Saguenay – maintenant le Saguenay –ainsi que le Haut-Saguenay – maintenant le Lac-Saint-Jean– a pris son envol pour représenter aujourd'hui la région du Moyen-Nord québécois qu'est le Royaume du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Au plan généalogique, Malcolm dit Marc Deschênes est né le 10 mai 1809 à La Malbaie, fils du navigateur Jean-Baptiste Miville Deschênes (1776–1816) marié à Marie-Euphrosine Rouleau (1773–1815). Malcolm se maria à 33 ans avec Cécile Riverin, le 8 novembre 1842, à la paroisse Saint-Étienne de La Malbaie, Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix-Est. De leur union maritale, ils eurent 8 enfants : (1) Guillaume, alias Welly ou William, est né le 25 décembre 1843 puis marié à Suzanne Ross, le 28 février 1865 à la paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi. Il est décédé le 7 janvier 1882 à Chambord ; (2) Georges est né le 29 décembre 1845 puis marié à Audina-Exima Hamilton, le 20 août 1881 à la paroisse Saint-Vital à Moisie. Il serait décédé le 27 novembre 1938 à Sainte-Félicité ; (3) Jean-Baptiste ou Jean/John dit Johnny est né le 17 novembre 1847 puis marié en première noce à Aurore Asselin le 5 novembre 1883 à Saint-Fidèle de Mount-Murray et en deuxième noce avec Philomène Mailloux, le 24 novembre 1885 à Chicoutimi. Il serait décédé le 22 mai 1906 ; (4) Pierre ou Peter dit Pitre est né le 27 avril 1850 puis marié à Malvina Dupéré, le 13 février 1893 à Saint-Charles-Borromée. Il est décédé le 18 juin 1922 à Saint-Charles-Borromée (La décharge) ; (5) Antoine est né le 23 novembre 1851 puis marié en première noce à Angèle Tanguay le 24 février 1873 à la paroisse Sainte-Anne de Chicoutimi-Nord et en deuxième noce à Céline Gagné dont la date de mariage est inconnue. Il serait décédé le 14 mai 1931 à Sudbury en Ontario ; (6) Bazile est né le 17 septembre 1853 à la paroisse Saint-François-de-Xavier. Il serait décédé le 14 février 1920 ; (7) Cécile est née le 2 avril 1856 puis mariée à John Chaillé le 19 février 1889. Elle serait

décédée le 28 août 1916 en Ontario ; (8) Marie-Anne-Virginie est née le 27 septembre 1860 puis mariée en première noce à Joseph Tremblay le 10 novembre 1884 à la paroisse Sainte-Anne de Chicoutimi-Nord et en deuxième noce à Ferdinand Gagné dont la date de mariage reste inconnue. Elle serait décédée le 1^{er} août 1943.

Malcolm Deschênes fut une personne de confiance de Peter McLeod jr (1807–1852)^{5 6}. Engagé à titre de *boulé* par cet entrepreneur forestier, il posséda un lot de 70 acres dont 15 acres cultivables dans la communauté naissante de Chicoutimi au lot 20, du 2^e rang nord-est du chemin Sydenham avec une maison sans prétention mesurant 36 pieds par 30 pieds ainsi qu'une étable (Bouchard, 1992). Après le décès de Peter McLeod jr, Malcolm entreprit la culture d'un amoncellement de terre à Rivière-du-Moulin en face de l'emplacement de la vieille chapelle (Gauthier, 1934). Ce combattif pour une vie meilleure posséda également une terre dans le canton Jonquière –le lot 36^e, du 1^{er} rang– (Bouchard, 1997). Ainsi, il semble avoir demeuré au chemin Sydenham, à Rivière-du-Moulin et aux Terres-Rompues. Il est raconté par l'entremise des us et coutumes du bouche-à-oreille que cet homme d'action passa son existence dans les lieux forestiers. C'est ainsi qu'il exploita le bois en le revendant à bon prix à William Price (1789–1867)⁷ afin de subvenir à ces besoins matériels. À la fin de sa vie, Malcolm besogna paisiblement à fabriquer des chaises. Il est décédé à l'âge vénérable de 86 ans le 18 octobre 1893 à la paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi.

Examinons maintenant le frère cadet de Malcolm ayant vécu en proximité de lui pendant sa durée terrestre. Jean Deschênes est né le 17 août 1812 à la paroisse Saint-Étienne de La Malbaie. Il se maria à l'église presbytérienne de St-Andrew dans la ville de Québec le 11 octobre 1838 avec Marie McLaren étant de descendance écossaise née le 21 juillet 1818 à Murray Bay, c.-à-d. La Malbaie. Les deux conjoints n'ont pas eu de descendance génétique. D'après Bouchard (1992), Jean a travaillé la terre dans le lot 21, du 2^e rang nord-est du chemin Sydenham, un terrain de 63 acres, où il s'établit dans une humble maison dont la dimension était de 30 pieds par 25 pieds avec 6 acres de culture. Toujours d'après Bouchard (1992, 1997), il devient propriétaire à l'automne 1845 d'un lot situé au bord de la rivière Chicoutimi puis cultive au printemps 1848 une terre près de la rivière aux Sables dans le canton Jonquière –le lot 35^e, du 1^{er} rang–, une présence qui déplaisait beaucoup à Peter McLeod jr. Après le décès

de cet innovateur ayant fondé une ville en devenir et en dépit des mésententes passées, Jean a su prendre soin de l'épouse ainsi que deux des enfants du métis. En effet, Claveau (1988) rapporte en se basant au recensement nominatif de 1871 à Hébertville que Jean a 58 ans étant toujours marié avec son épouse Marie McLaren âgée de 53 ans. Il est alors attesté que Louise Santerre/Labbé, 32 ans, la veuve de Peter McLeod jr accompagnée de deux de ses enfants –Peter dit le Pitre, 22 ans, et Emma, 18 ans– résident avec le couple Deschênes-McLaren. Cette cohabitation évoque depuis longtemps la ferme tradition à propos de l'esprit d'entraide que l'on a souvent reconnue chez les premiers colonisateurs et de leurs descendants⁸. De même, Emma McLeod a comme parrain Jean Deschênes qui fut somme toute un ami proche et dévoué de son père Peter McLeod jr. Force aussi de constater que Jean fut un nanti de son temps puisqu'il avait suffisamment les ressources financières pour payer les coûts d'une photo pour la postérité reflétant son statut social.



Photo : SHS, P002, S7, P00074-03
Jean Deschênes

Il est intéressant ici de discourir davantage sur quelques éléments de la personnalité de Jean Deschênes. Surtout indocile aux autorités civiles et ecclésiastiques, Jean était de taille trapue et de forte stature. Il était doté d'une force extrême et colossale ne se laissant imposer par personne. Chose certaine, il fallait être en bons termes avec Jean afin de ne pas attirer ses foudres. Il était donc de mauvais caractère et prompt à l'emportement. Cela était presque normal étant donné la vie rude du travail contextuel en forêt. Sujet à la controverse parce qu'il n'était pas une personne à se laisser facilement berner, il a été décrit cavalièrement et sans discernement par Bouchard (1997) comme une personne « rustre », « triste sire », « balourd », « grivois » et « vulgaire ». À notre avis, il est inopportun de qualifier la personne de

Jean Deschênes de ces attributs malveillants, car il s'agit de se positionner dans l'ensemble des circonstances sociohistoriques de l'époque. Ainsi, la lutte permanente pour la survie était le lot quotidien parmi ces personnes engagées à défricher une terre hostile pour en tirer profit. Il est également important de se remettre en mémoire que la structure de mentalité était imprégnée du catholicisme romain contrairement à aujourd'hui par lequel la laïcité prend largement sa place dans l'espace public. Par ailleurs, Jean Deschênes fut dépeint paradoxalement par Bouchard (1997) comme « une figure de légende pittoresque », « haut en couleur », « attendrissant » et « rien de farouche ». Il particularise bien le folklore régional puisqu'il portait en lui un sens de l'humour bien particulier. Cette manière d'être permettait de dénouer parfois des conflits, de détendre quelque peu l'atmosphère au travail et d'harmoniser plus amplement les liens sociaux. Jean était de la sorte capable d'amabilité lorsqu'il était apprécié à sa juste réalité.

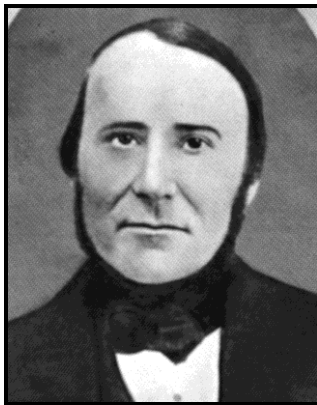


Photo : SHS, FPH65, Po5277
Juge David Roy

Signalons que Jean Deschênes fut conduit à *la cour de circuit* présidé par le juge David Roy en 1849 lors de cette phase d'intimidation par les *boulés*. Cela eut comme effet bénéfique et heureux de renforcer sensiblement l'ordre social. Toutefois, ce qui est triste et malsain, c'est que Jean a fait souffrir des pères de famille qui étaient responsables de protéger leur progéniture. Il fut par exemple imputé d'avoir livré malencontreusement bataille à l'un de ses employés du nom de Jérémie Marié. On ne sait pas complètement la conclusion juridique de cette affaire ni les causes profondes de l'événement qui fut moussé par la passion et l'exagération populaire, mais il semblerait qu'il y ait eu violence verbale et physique (Bouchard, 1997). D'ailleurs, les journaux de ce temps mémorable s'en sont fait les choux gras sur Jean Deschênes en l'affichant comme une effigie clownesque qui fut

reprise comme nous l'avons vu par Bouchard dans l'intention manifeste de le démoniser publiquement. En dépit de cela, ce type de raisonnement idéologique et humiliant utilisé au compte de cet historien et polémiste ne fait que maintenir l'absurdité du nihilisme. Il s'agit de relever avec persistance que Jean était un meneur d'hommes affairé à se bâtir un avenir comme tous ses concitoyens dans un environnement naturel qui semblait de prime abord sans issue. À cela, malgré ses nombreux défauts, dont la consommation d'alcool son ennemi numéro 1, Jean demeurait un homme foncièrement bon dans un entourage austère. De fait, il a su mettre en pratique la règle chrétienne fondamentale de la charité en permettant à l'épouse et deux des enfants de Peter McLeod jr de prendre domicile sous son toit, comme il a été ci-dessus mentionné. Cela évoque pour cette raison un sentiment d'altruisme indéniable. Tout bien considéré, Jean fut un contremaître compétent et efficace avec cet esprit fonceur distinctif chez la plupart des travailleurs de la forêt. Il avait résolument l'habileté du leader situationnel. Plus tard dans sa vie, il fut un maître d'hôtel reconnu à Saint-Cyriac, c'est-à-dire sur la route quasi impraticable qu'empruntaient les voyageurs pour se rendre au Lac-Saint-Jean arrivant de Chicoutimi ou de Saint-Alphonse. C'était un passage obligé permettant d'aller dans cette autre région jumelle ainsi que d'en revenir. Puisqu'il était à peu près impossible d'éviter son hôtellerie avec son petit comptoir rappelant la modestie de cet ancêtre colonisateur, il est loisible d'imaginer qu'il a été en mesure de se faire pardonner en offrant un verre à l'occasion à ceux qu'il avait en estime. Jean termina ainsi sa vie à Saint-Cyriac du nom amérindien Cascouïa au Lac-Kénogami. Il y meurt à l'âge de 76 ans, le 30 avril 1888 soit la même année du décès de Mgr Dominique Racine (1828–1888)⁹.

¹ Antil-Tremblay, A. et Gravel, A. C. (1994) ; Claveau, J.-C. (1988) ; Éla-Gérard, fr. (1941) ; Miville-Deschênes, S. dir. (2013) ; [http : www.ancestry.ca](http://www.ancestry.ca).

² Notre recherche a vérifié l'inexactitude orthographique du nom de famille chez Les Descendants de Pierre Miville dit le Suisse. Le nom de famille « Deschênes » est parfois précédé par celui de « Miville » et souvent épelée de façons diversifiées telles que « DesChesne », « Deschesne », « Deschesnes », « Deschenes », « Dechesne », « Deschene », « Deschêne », « Déchêne », « Dechêne », « Dechene », « Déchene », « Deschaine » « Déchaine », « Duchêne », « Duchaine », etc. Ces variations dans la manière d'écrire le nom de « Deschênes » entraînent des discussions animées parmi les généalogistes les plus chevronnés étant causées manifestement par le manque de cohérence interne dans les actes de naissance, de mariage et de sépulture. Pour ce présent texte, nous optons pour l'orthographe de « Deschênes » comme en fait foi l'épellation toponymique de la

rue portant ce nom dans l'arrondissement de Jonquière de Ville de Saguenay.

³ Nous tenons à remercier Mme Diane Dufour ainsi que M. Michel Néron pour leur expertise généalogique et leur aide ponctuelle à travers les étapes rédactionnelles de cet article.

⁴ Le Bas-Saguenay fut colonisé lors de la première période de 1838–1870. Cette région isolée avant 1838 était surnommée la « splendide inconnue » par les bourgeois anglophones et francophones ainsi que par la population en général. Dès l'établissement de la colonie de la Nouvelle-France, ce vaste territoire était scruté par ses voyages d'expédition officielle, de mission par les membres du clergé ainsi que d'exploration par les coureurs des bois tous inspirés quelque part par l'activité économique de la traite des fourrures. C'est par l'initiative prodigieuse de la Société des Vingt-et-Un à partir du village à La Malbaie dans la région de Charlevoix, et de son chef Alexis Tremblay dit le Picoté (1787–1859) attiré par l'appel du nord en réunissant 19 personnes –2 marchands et 17 cultivateurs– que fut entrepris le défrichement et l'exploitation du bois au Bas-Saguenay pendant le printemps 1838 (Gagnon, 2013).

⁵ Nous affirmons que Malcolm et Jean Deschênes avaient des affinités avec le monde anglophone. Cela est parfaitement normal puisque celles-ci s'enracinent à partir de leur lien généalogique avec Catherine de Baillon dont la lignée familiale remonte à l'un de ses ancêtres en la personne de Guillaume le Conquérant (1027–1087), duc de Normandie qui devint roi d'Angleterre par sa victoire militaire à la bataille d'Hasting le 14 octobre 1066 (Deschênes, 2018a).

⁶ Fils d'un highlander écossais et d'une mère innue, Peter McLeod jr est le fondateur de la communauté naissante de Chicoutimi par l'action exceptionnelle de son talent d'entrepreneuriat souvent reconnu par William Price père (Gagnon, 2013). Peter McLeod jr développa ainsi un chantier et une scierie à Rivière-du-Moulin en 1842 et à Rivière-aux-Sables en 1846.

⁷ En juillet 1942, William Price père (1789–1867) est acquéreur des propriétés de la Société des Vingt-et-Un au Bas-Saguenay. Il s'associe avec Peter McLeod jr en novembre 1842 en érigeant des moulins à scie dans les environs de la communauté naissante de Chicoutimi. Après le décès de Peter McLeod jr en 1852, William Price père fut curateur testamentaire héritant de tous les biens de son ancien associé (Gagnon, 2013). Il devient alors le « roi du bois » en engageant pour son bénéfice la plupart de son personnel. De même, les descendants de William Price père ont acquis le monopole de l'exploitation du bois dans la région saguenéenne (William Price 1789–1867 <Wikipedia>). L'investisseur anglais régnait en maître colonisateur et les francophones devaient se soumettre aux règles impériales et économiques de l'ère victorienne.

⁸ Nous précisons que l'une des caractéristiques proverbiales des gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean est leur grande générosité et leur hospitalité légendaire. Cet état de fait prend sa provenance, à titre d'exemple, lors du grand feu de 1870 ayant ravagé pratiquement tout le territoire à partir de Saint-Félicien à Chicoutimi. Il y eut ainsi près de 5,000 sinistrés souffrant de la faim et du froid provoqué par la dévastation rapide de l'énorme incendie qui fut arrêté par l'intervention bénie et salutaire de Dieu via la médiation humaine de Mgr Dominique Racine. Par-là, on reconnaît la solidarité mutuelle ici et là parmi les citoyen(e)s de la région. Même William et David Price ont contribué au secours d'urgence en permettant d'ouvrir leurs énormes magasins afin d'approvisionner les sinistrés en farine et en vivres de toutes sortes (Cf. Tremblay, 1938/1984).

⁹ Cet évêque de Chicoutimi a combattu le protestantisme, mais cela en pure perte de temps et d'énergie puisque les protestants font partie aujourd'hui de la grande famille chrétienne à partir de ce mouvement régulateur de l'œcuménisme. Mentionnons aussi que le catholicisme romain était fort présent au XIX^e siècle en exerçant un contrôle parfois excessif tout en guidant formellement les âmes parce qu'on appliquait au sens littéral la Parole de Dieu ; celle-ci était inspirée par la conduite souveraine et divine d'une légitime bienveillance qu'est le Dieu Éducateur, le Christ Sauveur et le Consolateur. Les ecclésiastiques cherchaient tant bien que mal à éviter et à soulager les douleurs ainsi que les souffrances causées par les péchés et les fautes dans une contrée empreinte de dureté, mais laissant passer aussi des moments de joie et de paix parmi les familles nombreuses dont les liens étaient tricotés serrés. Ils avaient cette préoccupation toute humaine à préserver le salut des hommes et des femmes fondé sur la crainte de Dieu. En ce sens, n'était-ce pas là en dernière analyse toute la portée de prendre Dieu au sérieux ? Les forces du mal pouvaient-elles vraiment empêcher nos pieux ancêtres de prier et de rendre un culte à Dieu par son alliance amoureuse et miséricordieuse ? N'était-ce pas en définitive deux visions d'Église qui se confrontaient : celle s'inspirant de la papauté du catholicisme romain et l'autre s'inscrivant par la laïcité de type religieux ?

À suivre

L'entraide à la SGS



Des généalogistes et des aidants en recherche accompagnent les chercheurs à choisir le bon répertoire, à prendre la bonne manière de procéder pour atteindre le but choisi : la recherche de leurs ancêtres.